

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique

**De :** "> Bernard TROTIGNON (par Internet)" <bernard.trotignon@orange.fr>

**Date :** 19/10/2017 14:59

**Pour :** ddcssp-ep-carriere-poulnystpierre@indre.gouv.fr

à l'attention de Mr le commissaire enquêteur , pour joindre au registre d'enquête publique sur le projet d'ouverture d'une carrière sur la commune de Poulny-Saint-Pierre (indre)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Poulny-Saint-Pierre est une des communes du Parc Naturel Régional (PNR) de Brenne et il est évident que ce projet de carrière ne peut que l'impacter énormément !

Je reprends ci-après quelques extraits des documents officiels sur les PNR ainsi que quelques autres, plus touristiques.

Qu'est-ce qu'un PNR : Les PNR ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé PNR un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Définition de la Fédération des PNR de France : Les PNR sont des territoires reconnus pour la richesse de leur patrimoine bâti, la grande variété de leurs terroirs, la beauté de leurs paysages.

La spécificité d'un PNR est la préservation de son territoire ( naturel, culturel et humain ) remarquable et fragile , que les partenaires - entre autres les communes signataires de la charte - s'engagent à préserver à travers un mode de développement avant tout respectueux de l'environnement.

La mission d'un PNR, à travers les engagements pris dans la charte, est d'empêcher que des activités....altèrent la qualité et la diversité de ce patrimoine.

Un PNR ce sont des communes qui, autour d'une charte, ont décidé d'aller ensemble vers un objectif commun : la protection de l'environnement.

Les "missions traditionnelles" d'un PNR sont la préservation et la mise en valeur des patrimoines.

Le PNR Brenne, dès sa création en 1990, s'est inscrit dans les programmes d'aides européens "leader" avec 3 axes prioritaires : - aider à rompre l'isolement des populations

- valoriser le patrimoine naturel et culturel

- valoriser les produits locaux

et encore actuellement " affirmer le rôle moteur du Parc dans le domaine du développement durable avec entre autres actions : urbanisme durable et valorisation des paysages....ainsi que "développement d'une offre touristique de nature ".

Ce PNR de Brenne est une zone rurale, parsemée de petits villages et hameaux qui ont gardé le caractère authentique de l'architecture régionale du Berry et s'il en est un qui est le plus à même d'illustrer ce propos, c'est bien le hameau de la Boudinière ( directement impacté par ce projet de carrière !) dont l'homogénéité et la qualité architecturale sont exceptionnelles.

La Brenne, terre sauvage et fleuron de la biodiversité en France : c'est la richesse de ce patrimoine naturel préservé qui attire ses nombreux visiteurs.

Il convient de souligner l'importance croissante de l'activité touristique en Brenne.

etc, etc...

A la lecture de toutes ces définitions et objectifs , à l'évidence une

seule question se pose :

**comment, dans la commune de Pouligny-Saint-Pierre, peut-on envisager l'ouverture d'une carrière ?**

Monsieur le commissaire enquêteur, votre mission ( et votre devoir, il me semble ) est évidemment de conclure à l'incompatibilité de ce projet dans un Parc Naturel Régional.

Je compte sincèrement sur votre compréhension et votre vision indépendante de ce dossier, et vous en remercie chaleureusement par avance.

Bien cordialement

Bernard Trotignon

06 31 95 86 01

